

CONSEIL COMMUNAL

CHESEaux

PREAVIS No 47/2025

DEMANDE DE CREDIT SUPPLEMENTAIRE AU POSTE 522.3141 DU BUDGET 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le bouclage des comptes 2024 laisse apparaître un dépassement budgétaire supérieur à CHF 30'000.00, qui nécessite d'être présenté comme suit :

522 – CHX – BATIMENTS SCOLAIRES (Enseignement Secondaire)

522.3141 – Entretien des bâtiments pour CHF 181'681.20

BU24/CO24 :

- Budget annuel	CHF 150'000.00	
- CO24	<u>CHF 181'681.20</u>	CHF 31'681.20

Fin 2023, certains carreaux des douches des 3 vestiaires de la salle de gym DLV 5 (salle Sud) se sont décollés montrant un signe évident de besoin de réfection du carrelage. La Municipalité a dû engager des frais pour la remise en état.

L'ensemble des coûts liés aux travaux pour la remise en état du carrelage se monte à CHF 93'080,35 soit 51% des coûts totaux du compte 522.3141 en 2024.

Ceci exposé, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de lui accorder un crédit supplémentaire au budget 2024, pour un montant de **CHF 31'681.20**.

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEaux

- vu le préavis municipal N°47/2025 du 28 avril 2025
- vu le rapport de la commission des finances chargée d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2024 pour un montant de **CHF 31'681.20**

DECHARGE

la commission des finances de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 28 avril 2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le secrétaire :

E. FLEURY

R. THELIN

